

Argences - Arc : 2 qualifiés au France en tir beursault -

Ouest-France - samedi 8 septembre 2018



Un groupe d'archers d'Argences.

Les gens d'ici

Le concours de tir au beursault (tir en extérieur) s'est déroulé à raison de deux week-ends par mois, de mai à septembre. A l'issue du périple, sept archers argençais ont été distingués et sont montés sur le podium départemental.

Ainsi, chez les benjamins hommes arc classique, Raphaël Basly est 1^{er} du concours général et champion du Calvados. En seniors dames arc classique, Sylvia Boisgontier est 3^e du concours général et 3^e du championnat du Calvados. En vétérans dames arc classique, Solveig Beuve est 3^e du concours et vice-championne du Calvados.

En juniors hommes arc à poulie, Alexandre Boisgontier est 2^e du concours général et vice-champion du Calvados. Thomas Boisgontier est 3^e du concours général et 3^e du championnat du Calvados. En seniors hommes arc à poulie, Michel Bailleul est 2^e du concours général et vice-champion du Calvados. En seniors hommes arc droit, Hervé Boisgontier est 1^{er} du concours général d'Argences et champion du Calvados.

Raphaël Basly et Michel Bailleul, Argençais, sont qualifiés pour les France. **« On peut compter sur eux pour défendre fièrement les couleurs du club d'Argences à Montreuil-sous-Bois, le 7 octobre. »**

Mardi 18 septembre, reprise des cours du tir en salle pour les adultes, puis tous les mardis suivants, à 20 h 30 ; mercredi 19 septembre, à 16 h, et tous les mercredis, pour les jeunes (à partir de 10 ans), au gymnase des Marronniers, à côté du collège Jean-Castel